

Les Joyeux aînés thérésiens

37 rue Turgeon, Ville Sainte-Thérèse - Québec J7E 3H2



Tarifification de la carte de membre

Le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur pour l'adhésion à la FADOQ. Les frais d'adhésion et leur répartition sont établis par la Fédération de l'Âge d'Or du Québec. Plusieurs éléments justifient de revoir le montant de la cotisation :

- La FADOQ n'est pas épargnée par l'inflation (production de la carte plastifiée, papeterie, loyers, tarifs postaux, salaires, indemnités pour frais de déplacement, etc.);
- Le coût de l'adhésion n'a pas changé depuis plus de 12 ans;
- De nouvelles obligations légales impliquent de nouvelles dépenses (entre autres, la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels);
- Les représentations auprès des divers niveaux de gouvernement se multiplient;
- L'harmonisation de la tarification dans toute la province est souhaitable;
- Une nouvelle carte « affinité » sera mise en place et permettra à une personne déjà membre d'un club de participer aux activités d'un autre club.

Le tableau ci-dessous explique les changements apportés par la Fédération :

	Actuellement	1 ^{er} janvier 2025	Répartition de la cotisation
Adhésion d'un an 50 ans ou plus	25 \$	30 \$	Provincial 8 \$ Régional 10 \$ Club 12 \$
Adhésion de deux ans 50 ans ou plus	45 \$	55 \$	Provincial 16 \$ Régional 20 \$ Club 19 \$
Carte affinité d'un club (sans droit de vote)	N'existe pas présentement	12 \$	Provincial 0 \$ Régional 0 \$ Club 12 \$

Par ailleurs, le Club Les Joyeux aînés thérésiens renonce à sa part de la cotisation de ses membres de 85 ans et plus (12 \$). Le tableau ci-dessous illustre l'impact de ce congé de cotisation :

85 ans et plus Adhésion d'un an	16 \$	18 \$	Provincial 8 \$ Régional 10 \$ Club 0 \$
85 ans et plus Adhésion de deux ans	32 \$	36 \$	Provincial 16 \$ Régional 20 \$ Club 0 \$

Ce tarif s'appliquera dès le 1^{er} janvier pour les nouvelles adhésions.

Si vous avez en main une carte valide, il n'y a aucune démarche à effectuer avant la date prévue pour le renouvellement.